



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES
Arrondissement de Nice
COMMUNE DE ROURE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE 30 AOÛT 2025

Afférents au Conseil : 10

En exercice : 10

Qui ont pris part à la délibération : 8

Date de la convocation : 26/08/2025

Date d'affichage : 26/08/2025

Voix pour : 8 Voix contre : 0

L'an deux mille vingt-cinq et le trente août à dix heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la Mairie de Roure, sous la présidence de Yanne SOUCHET, Maire de Roure.

Présents : Patrice AVELLA, Adoracion AVIAS, Stéphane GIRERD, Nadine SINIBALDI, Jean-Louis LELEU, Annie LUTHRINGER.

Absents représentés : Michèle LEFEBVRE procuration à Mme SINIBALDI Nadine

Absents non représentés : Jean Claude LINCK, Alexandre FERRARI

Mme AVIAS Adoracion et M. GIRERD Stephane ont été nommés secrétaires de séance.

DÉLIBÉRATION N° 32 : PROJET POUR LA SUBVENTION DE 11.554 € DU PARC NATIONAL DU MERCANTOUR

Madame le Maire expose au conseil municipal que la commune de Roure bénéficie d'une dotation de 11 554€ du Parc National du Mercantour pour l'année 2025.

Elle rappelle que cette dotation correspond à un droit à subvention pour co-financer des projets inscrits dans la convention d'application conclue entre le Parc National et la commune de Roure pour la période 2022-2027.

A ce titre, la commune souhaite utiliser cette aide financière du Parc Nationale pour l'habillage du muret de protection du dispositif de traitement des eaux blanches et du lactosérum produit par la fromagerie de Longon, ainsi que pour la fabrication d'un banc de traite.

Le montant de ces travaux s'élève à 58 435,84 euros HT, sachant qu'une première subvention a déjà été accordée par le Parc pour un montant de 23 954,60 euros à la suite de la délibération n°4 du 24 février 2024.

Où l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

AR Prefecture

006-210601118-20250908-32-DE
Reçu le 08/09/2025

- **EMET** un avis favorable afin d'utiliser cette subvention de 11554€ pour le projet d'habillage de la cuve lactosérum du refuge de Longon ;
- **HABILITE** Madame le Maire à prendre toute mesure en application de la présente délibération.
- **AUTORISE** Madame le Maire à signer les engagements nécessaires à la bonne réalisation de ce projet.

Ainsi fait et délibéré à ROURE les jours mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire

Après dépôt en Préfecture le 8 septembre 2025
Et publication ou notification

Madame **Le Maire**
Yanne SOUCHET

